

COMMUNIQUE DE PRESSE

Budget 2019 : Sauver l'autonomie communale

Rolle, le 12 décembre 2018

Le Conseil communal de Rolle a refusé une hausse d'impôts de 13% lors de sa séance du 13 novembre 2018. C'est maintenant le tour de la Commission des finances de proposer des amendements au budget 2019 concrétisant les raisons qui ont conduit le Conseil à refuser cette augmentation d'impôts.

Il faut rappeler que le système péréquatif imposé par le canton a conduit le budget 2018 de Rolle à consacrer 63% de ses recettes à des factures émises par le canton. Le budget 2019 reconduit avec le même taux d'impôts pour l'an prochain, comporterait des charges péréquatives imposées par le canton à hauteur de 80% des recettes de la commune.

Est-il besoin de rappeler que les charges des associations intercommunales -comme par exemple ENJEU pour les écoles- s'ajoutent à ces ponctions inacceptables ?

Le constat est simple selon Christian Hay, président du PLR de Rolle : « pour CHF 10.- d'impôts que le contribuable rollois verse au total au canton et à la commune, seuls CHF 0,55 centimes restent effectivement dans les caisses de la commune. Le reste, soit CHF 9,45, part à Lausanne ! ». Est-il normal que le contribuable rollois voie 80% des impôts communaux repris par le canton ? Est-il concevable que le contribuable d'une autre commune voie une fraction bien plus modeste de ses impôts communaux, utilisés au financement de programmes cantonaux ? Rolle n'a pas que des millionnaires ! une part de la population, comme par exemple les retraités, assume difficilement sa responsabilité de contribuable ; ces rollois penseront à raison que rien ne justifie qu'une telle proportion de leur effort fiscal communal soit redistribué.

Par ailleurs, le PLR relève que des réserves comptables substantielles ont été constituées au cours des derniers 20 exercices, ce qui démontre que les finances communales ont été gérées avec une certaine prudence ; ces réserves ont déjà été mises à rude contribution ces dernières années. Si elles pouvaient être utilisées à cet effet, elle ne suffiraient toutefois plus à absorber la croissance considérable des charges péréquatives du canton.

La situation à Rolle n'est que le reflet éclatant de l'impasse dans laquelle le système péréquatif, ajusté, corrigé, renforcé, au fil du temps, nous conduit. Le PLR de Rolle demande à nos organes cantonaux de revoir d'urgence ce système qui pénalise les contribuables des communes dans lesquelles le développement économique du canton a favorisé l'implantation de sociétés commerciales sans tenir compte du déséquilibre de ressources provoqué.

En résumé, le PLR de Rolle soutient l'amendement de la Commission des finances, selon lequel le budget 2019 doit être limité à des redevances péréquatives cantonales contenues selon le ratio observé dans le budget 2018 -à savoir 63%. Et sans préjudice de la situation à venir.

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Contacts :

Christian Hay, Président du PLR de Rolle, Tél. 076 369 10 54, Courriel : christian@hay.ch

Michel Deruaz, Chef de groupe PLR de Rolle, Tél. 079 440 62 41, Courriel : mderuaz@bluewin.ch